

Analyse de l'incidence socio-économique des IMC de la zone métropolitaine de Jacmel selon le paradigme du développement local

Analysis of the socio-economic impact of BMIs in the Jacmel metropolitan area according to the local development paradigm

Análisis del impacto socioeconómico de los IMC en el área metropolitana de Jacmel según el paradigma de desarrollo local

Rijeau LOUIS¹ & Jude-Mary ST-MARTIN²

¹Assistant au CRS-IUS, Port-au-Prince, Haïti

²Chercheur au CRS-IUS, Port-au-Prince, Haïti

Auteur correspondant : jude-mary.st-martin@ius.education

Résumé

Ce papier montre l'apport des Institutions de Microfinance (IMC) dans la dynamisation et l'insertion des économies locales dans le cadre national de la croissance économique. À partir d'une étude réalisée en juillet 2024 dans trois communes de la zone métropolitaine de Jacmel, il y a lieu de constater que les IMC locales constituent le levier de financement des initiatives entrepreneuriales locales à plus de 93 %. Les facteurs à la base du très fort recours systématique du microfinancement des IMC locales par rapport à celui des Banques s'expliquent par la proximité et l'ancrage communautaire des rapports liant les différents opérateurs locaux en particulier ceux entre les IMC locales et les emprunteurs. Ces résultats obtenus renforcent le paradigme du développement local mettant en valeur les approches de l'économie de proximité et du capital social (de type bonding et linking particulièrement) au cœur de la construction des territoires locaux dans le respect des règles de la croissance macro-économique nationale.

Mots-clés : Développement local, Incidence économique, Croissance économique, Économie de proximité, Capital social, Territoire

Summary

This paper shows the contribution of Microfinance Institutions (MCIs) in the dynamism and integration of local economies into the national framework of economic growth. Based on a study carried out in July 2024 in three municipalities in the Jacmel metropolitan area, it should be noted that local BMIs are the financing lever for local entrepreneurial initiatives at more than 93%. The factors behind the very high systematic use of microfinance by local CMI compared to that of banks can be explained by the proximity and community anchoring of the relationships between the various local operators, in particular those between local CMI and borrowers. These results reinforce the paradigm of local development, highlighting the approaches of the local economy and social capital (particularly bonding and linking) at the heart of the construction of local territories in compliance with the rules of national macroeconomic growth.

Keywords: Local development, Economic impact, Economic growth, Local economy, Social capital, Territory

Resumen

Este documento muestra la contribución de las Instituciones de Microfinanzas (MCI) en el dinamismo e integración de las economías locales en el marco nacional del crecimiento económico. Según un estudio realizado en julio de 2024 en tres municipios del área metropolitana de Jacmel, cabe señalar que los IMC locales son la palanca de financiación para iniciativas emprendedoras locales, superando el 93%. Los factores detrás del uso sistemático muy alto de microfinanzas por parte de los CMI locales en comparación con los bancos pueden explicarse por la proximidad y el anclaje comunitario de las relaciones entre los distintos operadores locales, en particular aquellos entre CMI locales y prestatarios. Estos resultados refuerzan el paradigma del desarrollo local, destacando los enfoques de la economía local y el capital social (particularmente el vínculo y la vinculación) en el centro de la construcción de territorios locales en cumplimiento de las reglas del crecimiento macroeconómico nacional.

Palabras clave: Desarrollo local, Impacto económico, Crecimiento económico, Economía local, Capital social, Territorio

Introduction

Depuis des décennies les nouvelles logiques charriées par le concept de développement local exercent progressivement une très grande influence sur les actions publiques territoriales. Ainsi, théoriquement, il devient assez évident qu'un territoire local puisse générer des situations de développement en fonction du modèle de coordinations des actions publiques existantes. Ce rapport entre coordinations locales des politiques publiques et le développement local se fait

dans une logique d'appréhension du territoire en termes d'espace de proximité, dynamique et organisé (Angeon et Callois, 2005 ; Providence, 2015).

Dans cette nouvelle conception du développement, la majorité des études montrent que les facteurs déterminants dans un processus de performance socioéconomique d'un territoire sont les rapports de collaboration entre les entreprises, les rapports entre le système productif et le système socio-institutionnel, les savoir-faire et la mobilité des travailleurs dans l'agglomération de la production, le rôle des institutions sociales spécifiques qui interviennent pour appuyer le développement des entreprises, etc. (Beccatini, 1992 ; Courlet et Pecqueur, 1992 ; CIRAD-Sar, 1996).

Garry et Laville (2015), quant à eux, voient cette importance de la coordination dans le développement économique local dans une perspective où les acteurs locaux travaillent ensemble pour stimuler la croissance économique, créer des emplois, améliorer le niveau de vie et renforcer les communautés au niveau local. Pour eux, le développement économique local ne peut être effectif sans l'économie sociale et solidaire. Ils mettent en avant les pratiques et les initiatives qui favorisent l'inclusion sociale et la durabilité économique. Le développement économique locale implique dans cette logique la collaboration entre différents acteurs locaux, telle que les entreprises, les institutions financières, particulièrement les institutions de microfinance (IMF), les gouvernements locaux, les organisations communautaires, les universités et les citoyens. Il vise alors à renforcer les économies locales en capitalisant sur les atouts et les spécificités de chaque communauté, tout en favorisant la participation et l'autonomisation des acteurs locaux. Son but premier est de développer la capacité économique d'une zone pour améliorer son avenir économique et la qualité de vie de ses habitants (Cary et Laville, 2015).

Ainsi, la microfinance, durant les trois dernières décennies, a connu une expansion considérable dans les différentes régions du monde. Cette expansion a été favorisée par un besoin croissant de services financiers caractérisé par un processus de financiarisation (Morduch, 2010). Elle représente aujourd'hui l'un des outils les plus prometteurs du développement économique local, et de la lutte contre la pauvreté dans le monde (Morduch, 2010).

Initialement les IMC avaient pour ambition d'offrir des services financiers répondant aux besoins de personnes qui vivent aujourd'hui en marge de la finance dite formelle ou qui y ont un accès très limité. Cependant, au cours des deux dernières décennies, l'industrie de la microfinance a connu de profonds changements. Elle est passée des approches purement développementalistes aux approches commerciales qui la transforment en opportunités de placements financiers (Baumann & Servet, 2007). Elle est également passée du microcrédit offert (des années 1970 jusqu'au début des années 1990), à l'ambition d'offrir un ensemble de services financiers diversifiés, s'adressant aux populations en marge de la finance traditionnelle et des circuits financiers dits « formels » (Daley-Harris, 2007).

Ces différentes remarques sont aussi pertinentes à la réalité haïtienne plus particulièrement aux communes de la zone métropolitaine de Jacmel où au cours de ces trente dernières années il y a lieu de remarquer l'augmentation substantielle des institutions microfinance qui sont en

rapport et en support à de nombreuses initiatives socioéconomiques dans les différentes localités de ces territoires.

Dans un contexte de dégradation continue des conditions de vie de la population où plus de 50 % des Haïtiens évoluent dans le secteur informel la microfinance constitue le principal secteur qui offre des services financiers aux catégories les plus vulnérables celles surtout des zones rurales évoluant en marge du système bancaire régulier. Elles semblent s'impliquer dans le financement de l'ensemble des secteurs (primaire et secondaire et tertiaire) des localités des communes haïtiennes bien que, selon Étienne (2001), elles tentent de plus en plus à s'éloigner de leurs missions de nature coopérative associative axée sur la solidarité et l'entraide au profit de la logique capitaliste axée sur la compétition et la recherche de profit.

Ainsi, il est question dans ce papier de scruter le poids effectif de la Microfinance locale sur le développement économique des territoires communaux de la zone métropolitaine de Jacmel dans sa nouvelle logique de renforcement des principes capitalistes. C'est en ce sens que la problématique de ce papier s'articule autour de l'axe théorique suivante : à quel niveau les actions des IMF dans un cadre de proximité géographique et sociale influencent les dynamiques entrepreneuriales (nécessaires au développement économique local) au niveau des communes haïtiennes ?

Il revient de mettre en valeur l'importance des approches clefs du paradigme de développement local comme les rapports communautaires et de proximité (capital social et spatial), caractérisant l'écosystème des IMC dans les communes haïtiennes, dans la dynamisation des initiatives entrepreneuriales locales nécessaires au développement des territoires communaux. Ainsi, nous serons mesure en de montrer de quelle manière les IMF constituent ainsi le principal pilier de la croissance économique des initiatives entrepreneuriales des secteurs primaire, secondaire et tertiaire des territoires locaux haïtiens.

1. Incidence du Microfinancement dans le développement local : Méthodologie et descriptif des données

Pour mieux comprendre le poids de la microfinance dans le processus de développement économique local des communes limitrophes de Jacmel, la méthode d'enquête a été privilégiée. Sur ce, une étude a été réalisée en juillet 2024 dans 3 communes du département du Sud-est : Jacmel, comme chef-lieu du département, Cayes-Jacmel comme l'une des communes les plus proches du chef-lieu du département et Marigot comme étant aussi une commune appartenant à l'arrondissement de Jacmel. Un questionnaire comportant des questions ouvertes et fermées a été sollicité auprès d'un échantillon systématique de 384 chefs de ménage faisant partie des 3 secteurs de l'économie locale.

D'abord, la population d'étude a été répartie en trois groupes : le premier groupe est composé de 192, soient 50 % de la population, choisie dans la commune de Jacmel puisque c'est le chef-lieu du département du Sud-est, et les 192 autres enquêtés sont répartis au prorata dans les deux autres communes : 96 dans la commune de Cayes-Jacmel et 96 dans la commune de Marigot, suivant leur appartenance à l'un des trois secteurs socioéconomiques sélectionnés.

Les données collectées surtout pour les questions fermées sont saisies, traitées et soumises à une analyse statistique qui permet de décrire les incidences de la microfinance sur le développement des différents secteurs de production et de service au niveau des communes cibles. Des techniques de statistique sont mobilisées, telles que : des tableaux et graphes entre autres. Pour les questions ouvertes, la méthode d'analyse de contenu par codage fermé a été utilisée surtout pour faire ressortir les explicatifs à la base du très fort recours des agents économiques locaux aux IMC locales en termes de financement. Les résultats obtenus après le premier niveau d'analyse sont par la suite approfondis à la lumière des principales implications théoriques et opérationnelles du concept de développement local.

À partir des données issues de l'enquête, il revient d'identifier les observations principales suivantes :

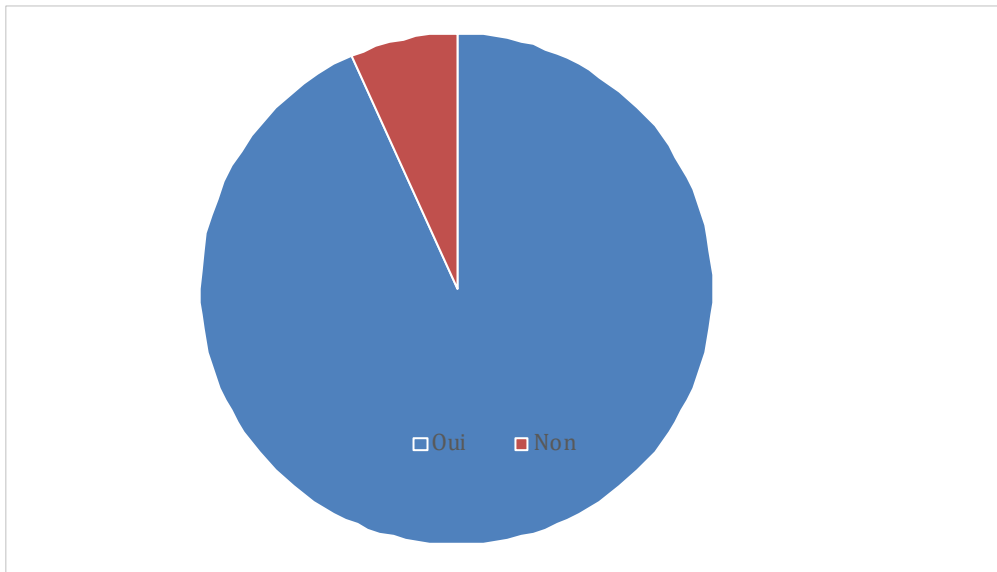
- Le microfinancement local est le recours systématique principal du financement des initiatives entrepreneuriales communales.
- Le recours au financement au niveau local par les agents économiques se fait sans distinction de catégorie des IMC locales.
- La création/l'agrandissement d'entreprises et la construction de logement sont les raisons fondamentales à la base du recours au micro financement au niveau local.
- Le secteur tertiaire local absorbe la majeure partie du microfinancement local suivi respectivement par le secteur secondaire et primaire.
- Le microfinancement est absorbé beaucoup plus par les femmes, les personnes âgées entre 30 et 60 ans et en union (régulière et libre) au niveau local.
- Le recours beaucoup plus au microfinancement des IMC locales par rapport à celui des institutions bancaires s'explique par la proximité et l'ancrage communautaire des rapports liant les IMC et les clients.

2. IMC et initiatives entrepreneuriales locales

Les IMC locales constituent le principal levier financier des agents économiques des territoires communaux en termes de production ou de consommation de biens et services. Sur les trois cent quatre-vingt-quatre (384) agents économiques locaux enquêtés, 358 d'entre eux, soient 93,23 % sollicitent et trouvent des crédits auprès des IMF. La très faible minorité de 6,77 % qui ne s'engage pas dans ce processus avance des raisons liées à la conjoncture du pays en termes de sécurité financière, sociale et physique. Les femmes dans cette dynamique bénéficient beaucoup plus de crédits que les hommes soient 56,21 % pour les femmes et 43,79 % pour les hommes. D'où un écart de 12,42 %. Une concentration des crédits de 86,72 % est orientée aux personnes âgées de 30 à 60 ans contre 13,28 % aux personnes de 20 à 30 ans.

Pour les personnes dont leur tranche d'âge est comprise entre 60 à 70 ans, les données montrent qu'aucun crédit ne leur a été octroyé. Les crédits sont également orientés en majeure partie chez les personnes en union, régulière ou libre (77,09 %). Seulement 11,02 % des crédits sont octroyés aux personnes célibataires et 11,89 % aux personnes veuves. Donc, l'octroi des crédits s'oriente aux catégories sociales les plus dynamiques dans le mouvement des PME et/ou ayant de plus fortes responsabilités familiales au niveau des communes cibles.

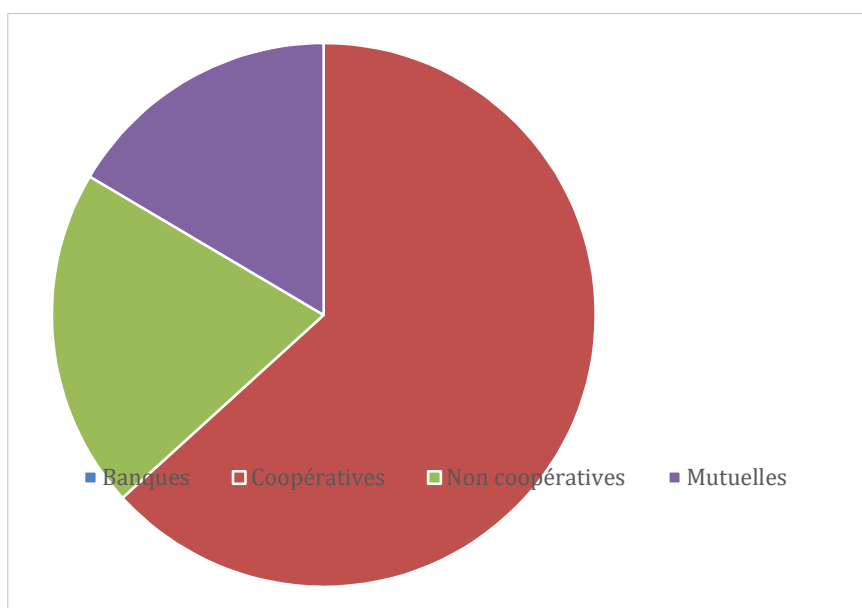
Figure 1 : Habitude de solliciter des crédits auprès des IMC



Source : Enquête réalisée par les auteurs

Un effectif de 322 agents économiques, soit une proportion de 89,94 %, sollicite des crédits dans plusieurs catégories d'institutions financières locales (IMF de type coopératif, de type non coopératif et chez les mutuelles de solidarité). Parmi ces 322 agents, 171, soient 53,11 % préfèrent les crédits des IMF de type coopératif, 80, soient 24,84 %, priorisent des crédits des IMF de type non coopératif et 71, soient 22,05, préfèrent des crédits chez les mutuelles de solidarité. Il revient de remarquer que les agents économiques de ces communes ne sollicitent quasiment pas de crédits auprès des banques même ceux se trouvant dans la commune de Jacmel à proximité de ces dernières. On comprend par-là l'importance des IMC locales dans le financement de l'investissement local et cela sans distinction tranchée en termes de catégories de structures financières.

Figure 2 : Types d'institutions financières



Source : Enquête réalisée par les auteurs

Sur un effectif de 358 d'agents économiques, 263, soient 73,46 % ont déjà sollicité et reçu des crédits entre une (1) et cinq (5) fois, alors que les 95 autres, sont 26,54 % ont déjà sollicité et reçu des crédits entre cinq (5) à dix (10) fois. Ce qui sous-entend que, en grande partie, les agents économiques des communes de Marigot, de Cayes-Jacmel et de Jacmel trouvent presque toujours de crédits auprès des IMF lorsqu'ils le sollicitent. Par contre, le montant sollicité n'est pas toujours accordé pour de multiples raisons, entre autres : manque de liquidité financière, insuffisance de revenu ou de garantie, etc.

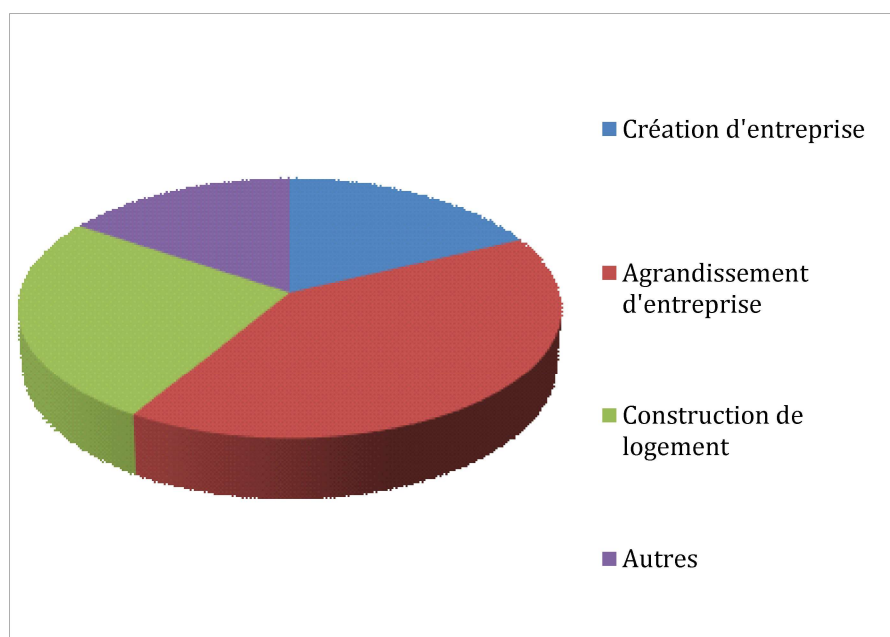
Table 1 : Nombre de crédits sollicités et reçus

Nombre de crédits	Personnes ayant sollicité	Personnes ayant reçu
1-5	263	263
5-10	95	95
Total	358	358

Source : Enquête réalisée par les auteurs

Plusieurs facteurs sont à la base des demandes de crédits faites par les agents économiques auprès des IMC locales. D'abord, une majorité relative de 40,78 % des agents économiques indique que l'agrandissement de leur entreprise constitue la raison les motivant à emprunter auprès des IMC. La construction de logement et la création d'entreprise arrivent respectivement en deuxième et en troisième position à une proportion de 25,70 % et de 17,88 %.

Figure 3 : Motifs de demandes de crédits



Source : Enquête réalisée par les auteurs

92,74 % des crédits des IMC aux agents économiques varient entre 250 000 HTG à 1 000 000 HTG. Donc, la proportion de crédit dépassant 1 000 000 HTG accordée par les IMF est très faible dans le processus d'investissement des trois communes cibles, elle représente 7,26 % de l'ensemble des crédits octroyés. Donc, le constat montre qu'on fait face vraiment à une situation de microfinance.

Table 2 : Montant reçu par crédit

Montant reçu	Effectif	%
Moins de 250 000,00	56	92,74 %
250 000,00 – 500 000,00	99	
500 000,00 – 750 000,00	105	
750 000,00 – 1 000 000,00	72	
Plus de 1 000 000,00	26	7,26 %
Total	358	100 %

Source : Enquête réalisée par les auteurs

Il faut souligner aussi que 58,66 %, soit un effectif de 210, de l'ensemble des crédits octroyés concernent la création et l'agrandissement d'entreprises. Parmi ces 210 entreprises, 20 % ont un budget ou un capital social inférieur à 1 000 000,00 de gourdes ; 25,24 % ont un budget ou

un capital social compris entre 1 000 000,00 et 3 000 000,00 de gourdes ; 21,43 % de ces entreprises disposent d'un budget compris entre 3 000 000,00 à 4 000 000,00 de gourdes ; 15,24 % disposent d'un budget situé entre 4 000 000,00 à 5 000 000,00 de gourdes et 18,09 % ont un budget supérieur à 5 000 000,00 de gourdes. Donc, la majorité des entreprises enquêtées ayant recours au crédit des IMC constitue des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Table 3 : Capital social/Budget de l'institution

Montant	Effectif	%
Moins de 1 000 000,00	42	20 %
1 000 000,00 – 3 000 000,00	53	25,24 %
3 000 000,00 – 4 000 000,00	45	21,43 %
4 000 000,00 – 5 000 000,00	32	15,24 %
Plus de 5 000 000,00	38	18,09 %
Total	210	100 %

Source : Enquête réalisée par les auteurs

La très grande majorité des crédits soit 92,18 % s'étale à une durée supérieure à 12 mois. C'est seulement une faible proportion de 7,82 % des crédits qui s'échelonne à moins de 12 mois. Par ailleurs, tous ces crédits sont remboursés mensuellement. Il faut aussi souligner que 60,34 % de ces crédits sont avalisés et garantis par un salaire stable (lettre de travail soumis ainsi que preuve de paiement), 29,61 % sont avalisés et garantis par les biens de l'entreprise et 10,05 % sont avalisés et garantis par une maison. Cette situation de durée moyenne des crédits traduit un rapport entre des acteurs qui habitent un territoire et par conséquent qui investissent dans le temps en vue de réaliser leurs objectifs économiques et sociaux.

Table 4 : Durée des crédits

Durée	Effectif	%
Moins de 12 mois	28	7,82 %
12 à 18 mois	62	92,18 %
18 à 24 mois	72	
24 à 30 mois	67	
30 à 36 mois	105	
36 à 48 mois	24	

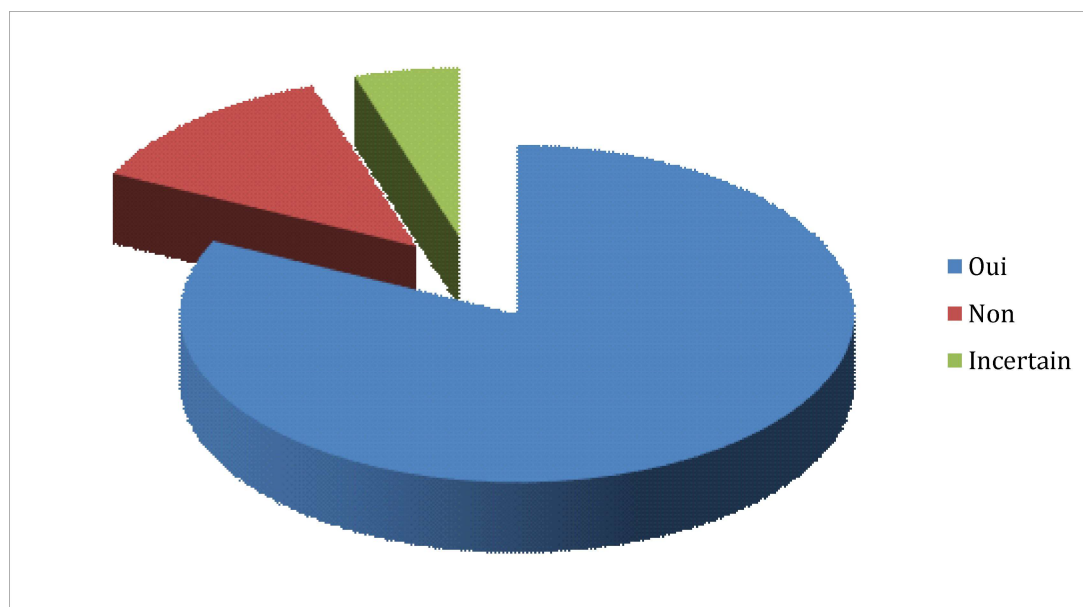
Total	358	100 %
--------------	------------	--------------

Source : Enquête réalisée par les auteurs

Pour effectuer les remboursements, 53,63 % des clients des IMC utilisent les bénéfices réalisés, 41,34 % utilisent le salaire et 5,03 % font des prélèvements sur capital. Il revient de noter que 66,48 % de ces crédits ont été remboursés avec facilité, 28,49 % avec peu de difficultés et 5,03 % avec beaucoup de difficultés. Seulement 2,79 % de l'ensemble des crédits reçus ont été remboursés par la méthode de recouvrement forcé. 91,43 % des propriétaires d'entreprises affirment que les crédits reçus permettent à leur entreprise de faire du progrès bien que c'est seulement 18,75 % d'entre eux qui étaient en mesure d'évaluer le pourcentage de rendement du prêt. Ils l'ont donc estimé entre 30 à 40 % de leur chiffre d'affaires.

Une grande majorité des répondants soit une proportion de 82,12 % expriment clairement leur volonté de continuer à solliciter des prêts auprès des IMF. Une très faible partie de 5,03 % reste incertaine quant à leur volonté de continuer à solliciter des crédits. 12,85 % ne manifestent aucune volonté de continuer à solliciter des crédits. Diverses raisons sont à la base de la décision de cette catégorie très minoritaire dont : les exigences faites par les institutions financières, par exemple, le taux d'intérêt élevé exigé, trop de pénalité à payer en cas de retard de paiement, la difficulté rencontrée par certaines personnes pour trouver un avaliseur, la situation socioéconomique et politique du pays, les risques de perdre les produits commandés, les risques de pillage, l'insuffisance de salaire, etc.

Figure 1 : Volonté des agents économiques de continuer à solliciter des crédits

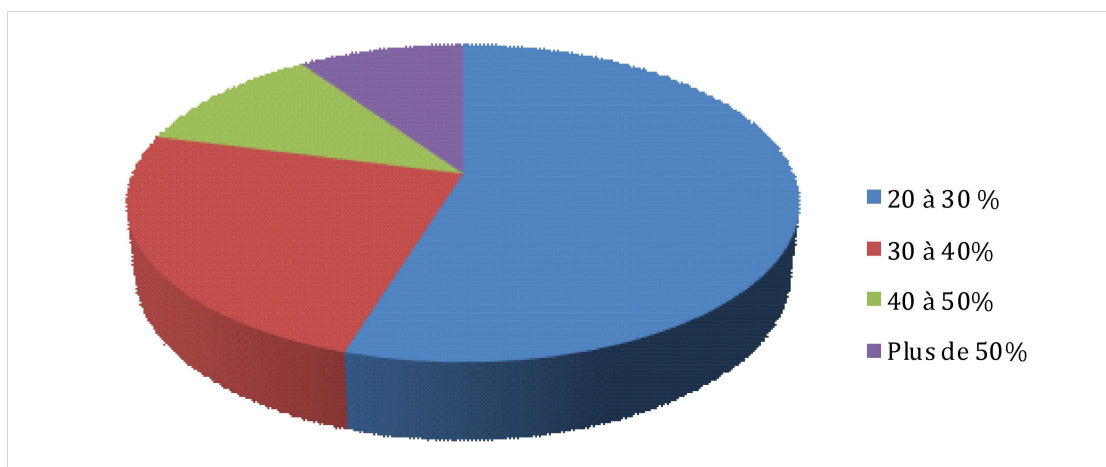


Source : Enquête réalisée par les auteurs

Toutes les entreprises enquêtées, mis à part des crédits reçus de la part des IMC, ont d'autres sources de financement telles personnelles, familiales, etc. Par ailleurs, 54,76 % des enquêtées affirment que le niveau de contribution des IMC dans leurs initiatives d'investissement varie

20 à 30 % ; 24,29 % affirment qu'il représente entre 30 à 40 % ; 11,43 % avancent qu'il représente entre 40 à 50 % et 9,52 % plus de 50 %.

Figure 2 : Proportion de crédits



Source : Enquête réalisée par les auteurs

Globalement les résultats de cette étude montrent que les financements octroyés par les IMF sont ainsi répartis :

- 15,24 % au secteur primaire, dont 4,76 % à l'agriculture, 2,38 % à l'élevage et 8,1 % à la pêche.
- 21,90 % au secteur secondaire, dont 8,57 % à la transformation et 13,33 % à l'artisanat
- 62,86 % au secteur des services, dont 8,10 % aux activités scolaires, 3,33 % aux services de santé, 44,29 % au commerce et 7,14 % aux autres services.

Tableau 5 : Orientation des financements des IMF et les secteurs d'activité financés

Secteurs	Activités	% par activité	% par secteur
Primaire	Agriculture	4,76	15,24
	Élevage	2,38	
	Pêche	8,10	
Secondaire	Transformation	8,57	21,90
	Artisanat	13,33	
Secteur tertiaire	Écoles	8,10	

	Commerce	44,29	62,86
	Santé	3,33	
	Autres activités	7,14	
Total		100	100

Source : Enquête réalisée par les auteurs

3. Apport et ancrage sociaux des IMC dans les territoires cibles

Les résultats de l'étude montrent que les IMF n'entretiennent pas seulement de rapport de crédits avec les opérateurs locaux, mais appuient également à un certain niveau des initiatives culturelles, sociales et institutionnelles des territoires d'implémentation. À la DGI, les taxes et impôts prévus par la législation fiscale haïtienne sont toujours payés par les IMC. Ces prélèvements obligatoires, particulièrement les impôts locaux, alimentent les budgets des municipalités. Aux administrations municipales, des appuis financiers et matériels sont souvent donnés en vue de faciliter la réalisation de certaines activités à caractère culturel, telles que : le carnaval, le « Rara », etc.

Des appuis financiers et matériels sont octroyés aussi à des hôpitaux ou centres de santé par les IMC. Ces dons visent à renforcer la capacité de ces institutions afin qu'elles puissent offrir de meilleurs services à la population. Aux institutions religieuses, des appuis financiers et matériels sont souvent donnés, particulièrement lors des fêtes religieuses. Il faut aussi souligner que certaines institutions religieuses détiennent des comptes en banques chez certaines IMF. Par conséquent, elles sont des clientes et ont les mêmes accès aux services financiers offerts par les IMF et dans les mêmes conditions. Entre les institutions scolaires ou universitaires et les IMF, il n'y a que des relations de clientèle.

En effet, les écoles/universitaires détiennent des comptes chez les IMF. Il convient de souligner aussi que 56,58 % des propriétaires d'écoles enquêtés exigent à leurs élèves/étudiants de payer obligatoirement les frais scolaires chez les IMF. Ces appuis financiers et matériels des IMF aux institutions locales permettent à ces dernières de jouir de solide notoriété et de crédibilité au sein des milieux locaux d'implémentation.

Table 5 : Rapports entre les IMF et d'autres institutions/entreprises

Les institutions/entreprises	Statut des rapports		Types de rapports	Fréquences	Importance de ces rapports pour les IMF
	Oui	Non			
Les municipalités	✓		Appuis financiers et matériels (pour	Souvent	Augmentation du taux de notoriété et de crédibilité

			les activités populaires) Clients		
La DGI	✓		Paiement des taxes et impôts	Toujours	Augmentation du taux de notoriété et de crédibilité
Autres institutions publiques	✓		Appuis financiers et matériels	Souvent	Augmentation du taux de notoriété et de crédibilité
Institutions religieuses	✓		Clients, Crédits, Supports financiers et matériels	Souvent	Augmentation du taux de notoriété et de crédibilité
Institutions culturelles	✓		Clients, Crédits, Supports financiers et matériels	Souvent	Augmentation du taux de notoriété et de crédibilité
Les institutions scolaires et universitaires	✓		Clients	Souvent	Augmentation du taux de notoriété, de crédibilité et de la performance financière
Autres institutions financières	✓		Client	Toujours	Augmentation du taux de notoriété, de crédibilité et de sécurité financière

Source : Enquête réalisée par les auteurs

À côté des rapports de créanciers et débiteurs nourris avec les IMC locales, les agents économiques participent activement aux assemblées générales de ces dernières à plus de 50 %, et font régulièrement des dépôts et retraits, grâce à leur droit de membres. En fin, 77,65 % des personnes enquêtées affirment qu'elles ont des informations régulières sur le fonctionnement et la situation financière de leur institution de crédits, ce qui laisse croire que le niveau de transparence est remarquable chez ces institutions.

4. Approfondissement de l'analyse à l'aide du paradigme de développement local

Le paradigme du développement local qui met en évidence l'importance des rapports sociaux et de proximité, sans pour autant nier la croissance économique, dans le processus de transformation du territoire fournit une base solide pour interpréter les résultats de l'étude de l'impact des IMC des communes limitrophes Jacmel sur développement économique local.

En effet, suivant les tenants de ce paradigme, le concept de développement local est lié à deux termes qui à l'aube de l'Économie du développement manifestent une certaine incompatibilité : la notion de développement et celle de local. Le développement est généralement affilié à une démarche progressive et systématique de transformation et d'évolution qui s'inscrit dans une période assez significative (à long terme). Le local, quant à lui, se confond généralement à la notion de territoire. Ainsi, la logique de développement local s'inscrit dans une échelle territoriale bien spécifique où sont opérées des transformations sociales multidimensionnelles [politique, administrative, identitaire, culturelle, de conduite d'actions (champ d'intervention des acteurs)]. Cette approche de localisation des transformations multidimensionnelles sur un territoire est une évolution récente dans l'histoire de l'économie du développement (Angeon et Callois, 2004).

En effet, selon Angeon et Callois (2004), les premières analyses en Économie du développement, en raison de leur caractère normatif et leur prétention universelle, n'ont pas pris en compte les disparités spatiales ou locales. Dans leurs principales contributions, les théoriciens orthodoxes (Kindleberger, Rostow) soutiennent l'aspect linéaire et universel du développement. Dans ces premières analyses, la croissance a été placée au cœur du concept de développement. Cette priorité exagérée accordée à la croissance conduit à une vision assez restrictive du développement. Ce dernier a été généralement réduit à un processus accéléré de la croissance (Rostow, 1963). C'est dans cette logique que les Pays en développement (PED) ont été considérés comme en retard et devraient logiquement converger dans le temps vers le niveau des pays développés (Germain et Guichard, 1998).

Les économistes hétérodoxes (Prebisch, Singer, Baran, Myrdal, Perroux, Amin, Cardoso et Faletto) ont pris le contre-pied de cette conception assez restrictive et mécanique du développement. Ces derniers ont identifié dans les Pays en développement (PED) un ensemble de déterminants irréversiblement cumulés à travers le temps entravant systématiquement leur processus de développement. En ce sens, la convergence des Pays en développement (PED) vers le niveau des pays industrialisés n'est pas automatique et systématique comme prétendent les économistes orthodoxes (Germain et Guichard, 1998).

Ces débats idéologiques ont été constatés au sein même de la théorie de la croissance. Les tenants de la thèse de convergence absolue, ardents défenseurs de la théorie de la croissance exogène divergent profondément avec les théoriciens de la croissance endogène. Les tenants de la croissance endogène ont fait ressortir l'incidence de déterminants sociaux et de divergences spatiales dans le processus de développement. Toutefois, c'est le paradigme de développement local qui a pu fondamentalement approfondir l'importance de ces facteurs suscités dans un processus de transformation socio-économique (Angeon et Callois, 2004).

Dans cette logique, deux approches théoriques en Économie du développement servent de fondement au concept de développement local : l'approche du capital social et celle de l'économie de proximité (Angeon et Callois, 2005). Suivant les théories du Capital social, la performance socio-économique d'un territoire est liée au type et à l'état de ses rapports sociaux (Krishna, 2001). Tandis que l'économie de proximité aborde cette performance dans une logique de proximité géographique organisationnelle et institutionnelle assez dynamique (Zimmermann et al. 1998 ; Rallet, 1999 ; Colletis, Gilly et al, 1999).

Cependant, malgré l'existence de toutes ces controverses théoriques, le constat montre également que cette notion de croissance constitue une croyance fondamentale qui marquera cette discipline et qui va orienter les acteurs de la société politique et civile dans leurs différentes actions de transformation socio-économique. Il est vrai que les paradigmes du développement endogène et local vont élargir le concept de développement à d'autres dimensions sociales autres que l'économique. Mais, il en demeure que malgré la prise en compte d'autres capitaux (humain, social, culturel, politique, public) dans la nouvelle logique de développement, cela se fait dans un souci d'amélioration de la productivité des entités sociales et territoriales en question. Autrement dit, les investissements effectués pour l'amélioration ou la transformation de ces capitaux sociaux extraéconomiques se font dans une logique de production d'externalités positives dans le processus d'amélioration de la productivité économique (St-Martin, 2018).

Sur ce, la définition de Vachon (2002) du développement local convient mieux à notre analyse. En effet, Vachon l'assimile à un type de stratégie qui tend à travers la mise en place d'un cadre partenarial à faciliter les initiatives locales en les insérant dans le respect des règles de la croissance macro-économique tout en prenant compte des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental dans la logique de développement. Le cadre partenarial valorise en ce sens le capital social (dans une logique de proximité dans la production de biens et services nécessaire à la croissance économique des territoires communaux et nationaux).

Ainsi, en termes économiques, les IMC constituent le principal levier des communes de l'Arrondissement de Jacmel qui stimule fondamentalement les initiatives entrepreneuriales des secteurs primaire, secondaire et tertiaire locaux en raison qu'elles servent de financement à plus de 93 % des initiatives entrepreneuriales dans les communes cibles avec respectivement un octroi de crédits de 15,24 % au secteur primaire, de 21,90 % au secteur secondaire et 62,86 % au secteur tertiaire. Ces chiffres correspondent relativement aux proportions qu'occupent les trois secteurs dans le PIB haïtien de 2018 à 2023 étant respectivement de 17 % pour le secteur primaire, 25 % pour le secteur secondaire et 58 % pour le secteur tertiaire (MEF, 2023).

Donc, la proportion de crédits accordés aux agents économiques des communes cibles par secteur se rapproche de la répartition du PIB national au cours de 5 dernières années. Cet apport des IMC aux agents économiques locaux contribue systématiquement surtout à la mise en place ou l'accroissement d'entreprises ou au renforcement d'autres capitaux extraéconomiques nécessaires au développement local tels les investissements en santé, en éducation entre autres. Ce constat donne raison à Cary et Laville (2015) qui croient que le développement des communautés locales ne peut être effectif sans l'économie sociale et solidaire.

Cette contribution assez significative des IMC dans l'économie locale justifie l'argument mettant en valeur l'importance des facteurs sociaux et de proximité dans le processus de développement des territoires. En effet, les principales externalités que génère l'aspect de coordination ou d'ancrage social et territorial des actions publiques, c'est la *collecte et circulation de l'information* et le second se rattache à « *l'action collective* »¹. Une insuffisance informationnelle peut avoir une incidence négative sur la capacité des agents économiques à faire des choix efficaces en termes de décisions.

Ainsi, la coordination locale s'inscrit à une logique de mise en place d'un climat de confiance et de transparence permettant aux agents d'avoir le même niveau d'informations de leurs domaines d'intérêts et leurs environnements immédiats. Cette situation quasi optimale d'informations pure et parfaite, non seulement rend meilleure la qualité de choix des agents, produit également des externalités positives sur le bien-être commun et le renforcement du cadre d'orientations stratégiques de l'action collective (Angeon et Callois, 2005).

Le principe de l'action collective, comme second type d'externalité que génèrent les coordinations locales, « *repose sur l'habileté des agents à mettre en commun des ressources pour atteindre des objectifs qui n'auraient pas été atteints individuellement* »². On comprend par-là la logique de l'analyse des réseaux en économie qui stipule, que « *l'action collective résulte des dynamiques de coopération s'établissant entre les agents* »³. Cet aspect coopératif des comportements s'illustre par divers rapports interpersonnels entretenus par les agents dans un cadre proximité. Ce sont des types de rapports extramarchés. À la base de ces relations interpersonnelles, un ensemble d'institutions invisibles placent les agents dans une position apte à coopérer ou à développer des liens semblables à ceux observés dans des structures de type communautaire (Angeon et Callois, 2005).

Le recours systématique des agents économiques locaux aux crédits des IMC de leurs communes en négligeant le microfinancement des Banques s'explique par la proximité et l'ancrage communautaire des rapports liant les différents opérateurs locaux en particulier ceux entre les IMC et les emprunteurs. En effet, les Banques se trouvant généralement dans les chefs-lieux des départements se trouvent éloignées spatialement et/ou socialement des agents économiques (de petites et moyennes capacités) des communes environnantes. Même à Jacmel où les Banques sont assez proches physiquement des agents économiques, cela ne traduit pas de rapports sociaux de proximités entre les parties. Les Banques paraissent étrangères à cette catégorie pour entretenir un rapport systématique en termes de financement de leurs activités entrepreneuriales. Les gens préfèrent recourir aux IMC locales qui leur sont proches physiquement, institutionnellement et socialement.

¹ Angeon, V. & Callois, J-M (2005). Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? Économie et Institutions, pp.19 — 49, p.27.

² Ibid., p.29.

³ Ibid., p.29.

D'ailleurs, il revient de remarquer qu'une grande partie des IMC résultent à partir d'interaction ou de mise en commun entre des citoyens, dont des agents économiques, habitant les territoires en question. Cette mise en commune étant le résultat d'une action collective donne naissance à des IMC devenant le cadre et des outils de financement des initiatives locales en matière de production de biens et de services. Même les institutions n'étant pas de type coopératif sont obligées de respecter les mêmes conditions des structures coopératives en se familiarisant avec les agents économiques ou en général avec les chefs de ménages. L'appartenance ou même le sentiment d'appartenance des agents économiques aux IMC locaux constitue la raison fondamentale de leur priorisation du financement local en matière d'investissement.

La proximité et l'ancrage social des IMC par rapport aux agents économiques permettent aux deux parties d'avoir le maximum d'informations possibles pour se contracter. Les IMC étant proches des clients peuvent facilement enquêter pour établir l'effectivité des besoins de financement, l'honnêteté de l'emprunteur à partir de son historique d'emprunt auprès de ses voisins, etc. Les agents économiques pour la plupart se trouvent dans les Assemblées générales de ces institutions, donc ils sont généralement des associés, ils connaissent les gestionnaires et l'état de gestion des institutions.

Les pratiques de prêts des ménages ne se font pas de manière ponctuelle et exceptionnelle, mais dans un cadre où les agents économiques habitent leur territoire et tendent vers des projets d'investissement à leur profit et à celui de leur famille. Sur ce, il revient de remarquer la grande majorité des crédits est prise par des chefs de ménages en union civile ou libre et des personnes ayant une tranche d'âge comprise entre 30 à 60 ans. Donc, à mesure que les chefs de ménages détiennent de responsabilité dans leurs communautés, ils tendent à augmenter leur volume d'investissement.

Le fait que agents économiques manifestent toujours la volonté d'emprunter systématiquement auprès des IMC et que ces dernières sont prêtes à les accorder dans un temps record traduit l'établissement d'un climat de confiance entre les deux parties résultant de l'ancrage social des interactions. Étant issues d'un mécanisme de mise en commun des ressources par les agents économiques des communes en question, les IMC ne s'inscrivent seulement pas dans une logique de rapport commercial avec ses clients, mais elles jouent un rôle de dynamisation de l'action collective en matière d'animation socioculturelle et de prestations de services sociaux aux populations communales. La contribution des IMC aux différentes institutions étatiques et non étatiques lors des grandes festivités collectives et de la prestation de certains services sociaux témoigne de leur implication sociale assez significative dans la construction des territoires communaux.

Conclusion

Notre analyse de l'incidence du microfinancement sur la construction des territoires communaux nous permet de considérer la manière dont les formes de coordinations locales des IMC influencent le développement local. L'apport de ce papier tient dans l'illustration du capital social (de type bonding et linking particulièrement) et de l'économie de proximité, deux approches théoriques servant de fondement au développement local, dans l'efficacité du

financement des initiatives entrepreneuriales par les IMC au niveau local.

L'illustration de ces deux approches théoriques pour l'analyse du microfinancement local sur la croissance économique nous a permis de renforcer l'argument de l'importance des dynamiques sociales territorialisées dans le processus de développement. En effet, l'étude de terrain nous montre une sollicitation négligeable des crédits auprès des institutions bancaires traditionnelles malgré que ces dernières disposent de même que les IMC locales d'un volet de microfinancement.

Cela traduit au niveau local l'importance des liens forts et proches entre les acteurs pour créer un cadre favorable et rassurant au financement des différentes initiatives entrepreneuriales locales nécessaires au développement. Ces liens territoriaux mis en place et activés dans le processus des initiatives entrepreneuriales locales créent un cadre de confiance entre les IMC locales et les clients qui permettent une coordination efficace de l'action publique en matière de financement des activités locales.

Le processus de développement local des territoires dans son volet économique repose ainsi sur une logique de proximité dans laquelle l'importance des liens forts (capital social de type bonding et linking) peut se révéler bénéfique, mais peut tout aussi limiter le niveau de capacités et de risque des acteurs locaux dans l'accroissement de son financement. En termes d'intervention publique territoriale, l'intérêt c'est d'encourager cette logique de mobilisation efficace du financement du développement local à partir des mécanismes de coordinations locales territorialisés, mais aussi d'insuffler de nouvelles dynamiques de financement du développement à travers de mécanismes extraterritoriaux (Capital social de type bridging) pour pallier les limites des ressources financières locales dans une logique de durabilité du processus de développement local des territoires communaux.

Bibliographie

Angeon, V. & Callois, J-M. (2004). De l'importance des facteurs sociaux dans le développement, 1^{res} journées du développement du GRES, le concept de développement en débat, Université Montesquieu — Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, pp.1-23.

Angeon, V. & Callois, J-M. (2005). Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? *Économie et Institutions*, pp.19 — 49.

Banque de la République d'Haïti (BRH). (2018). Le Secteur de la Microfinance en Haïti, mars 2018

Baumann, E. & Servet J.— M. (2007). La microfinance, une extension des marchés financiers. Réflexions à partir d'expériences sur trois continents (en Georgie, en Inde et au Sénégal, in *Turbulences monétaires et sociales : l'Amérique latine dans une perspective comparée*. —Paris: L'Harmattan, 2007. — Pages 123-151.

Becattini G. [1992]. Le district marshallien : une notion socio-économique », in Benko G., Lipietz A. [Eds.], *Les régions qui gagnent*, PUF, Paris, pp.35-56.

- Cary P. & Laville J. L. [2015]. L'économie solidaire ; entre transformation institutionnelle et chantiers théoriques, revue française de socio-économie, p37.
- Cirad-Sar [1996]. Système agroalimentaire localisé : organisations, innovations et développement local », rapport CIRAD, Montpellier.
- Colletis G., Gilly J.-P, et al. [Octobre 1999]. Construction territoriale et dynamiques productives, in Sciences de la société, no 48, 24 p.
- Courlet C. et Pecqueur B. [1992]. Les systèmes industrialisés localisés en France : un nouveau modèle de développement, in G.Benko et A. Lipietz, Les régions gagnent, PUF, pp. 81 — 102.
- Daley-Harris, S. [2007]. État de la campagne du sommet du microcrédit, Rapport 2007, Campagne du Sommet du Microcrédit, 750 First Street NE, Suite 1040, Washington, DC 20002 USA.
- Doligez, F. [2023]. La microfinance contemporaine. Les frontières de la microfinance, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 472 p.
- Dupuy C. & Torre, A. (1998). Liens de proximité et relations de confiance : le cas de regroupements localisés de producteurs dans le domaine alimentaire, Paris, Ed. Hermès, pp. 175-192.
- Étienne, M. [2001]. La supervision des banques en Haïti, expériences, défis et perspectives, Bibliothèque Nationale d'Haïti, 213p.
- Germain J-M & Guichard S. [1998]. L'Asie du Sud-Est : quelles perspectives de croissance à moyen terme ? in Économie et statistique, n° 311, janvier 1998. pp. 3-36.
- Krishna A. [2001]. Moving from the Stock of Social Capital to the Flow of Benefits: The Role of Agency, in World Development, 29 [6], pp. 925–943.
- MEF [2023]. Les Comptes économiques en 2023, Direction des Statistiques économiques [DES], Haïti.
- Morduch, J. [2010]. The economics of microfinance, ed2, MIT Press, 416 p.
- Providence, C. [2015]. Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales ? Schœlcher : Thèse de Doctoat, Université des Antilles.
- Rallet A. [1999]. L'économie de proximités, in Ecole-Chercheurs INRA Économie spatiale et régionale, Le Croisic, 8-10 décembre, 24 p.
- Rostow W.W. [1963]. Les étapes de la croissance économique, Seuil, Paris.
- St-Martin, J.M. [2018]. Culture et Politiques publiques de développement local en Haïti : incidences économiques transformatrices des initiatives, Thèse de doctorat. Discipline(s) : Sciences économiques. Date : Soutenance le 25/06/2018, Université des Antilles.

Vachon, B. [2002]. Développement régional et dynamique territoriale, Colloque de l'Association des économistes du Québec, Château Frontenac, Québec, 22 mars 2002.

Zimmermann J. B. [direction] avec Gilly J.P., Leroux I. et al. (1998). Constructions territoriales et dynamiques productives, in Convention d'étude no 18-19, rapport final, 261 p.